



CFPPA
FORMATION CONTINUE
Terres & Paysages
MELLE - NIORT

Brevet Professionnel Agricole Travaux d'Aménagements Paysagers

Formation Continue en 1 an - Diplôme de niveau 3 - Dispositif HSP

Votre Projet / Votre Profil

⇒ Vous souhaitez obtenir une qualification professionnelle vous permettant d'accéder à la vie active

⇒ Vous souhaitez travailler dans le domaine du paysage

Activités du métier

Le titulaire de ce diplôme est amené à intervenir dans les jardins, parcs, espaces verts publics ou privés depuis leur création (totale ou partielle) mais surtout sur la réalisation des travaux d'aménagement et d'entretien. Il prépare le terrain, plante, élagage, entretien massifs, pelouses et allées. Il peut être amené à maçonner si besoin est. Pour effectuer ces tâches, il utilise du matériel spécifique dans le respect des normes de sécurité et d'hygiène en vigueur.



Objectifs de la formation

Se former à des métiers en relation avec l'environnement, les végétaux et les jardins. Ce domaine regroupe l'ensemble des activités liées à la conception, la création et l'entretien des espaces paysagers, parcs et jardins.

Contenu de la formation

Modules généraux : Mobiliser les outils nécessaires au traitement de l'information et à la communication dans la vie professionnelle et sociale, Mobiliser des connaissances relatives aux domaines civique, social et économique, Mobiliser des connaissances pour mettre en œuvre des pratiques professionnelles respectueuses de l'environnement et de la santé humaine dans une perspective de développement durable

Modules professionnels : Mobiliser en vue de sa pratique professionnelle des connaissances scientifiques et techniques relatives aux espaces paysagers, Mobiliser des connaissances scientifiques et techniques relatives à l'utilisation des matériaux, matériels et équipements sur un chantier de paysage, Réaliser les travaux d'entretien d'un espace paysager, Réaliser les travaux relatifs à la création d'un espace paysager, Utiliser les engins de transport et de terrassement dans le respect des règles de sécurité

Une pédagogie adaptée au réel

- Insertion dans la vie socio-professionnelle
- Appréhension des enjeux professionnels locaux
- Echange et analyse de pratiques
- Accompagnement à l'élaboration de dossiers techniques (appui de ressources documentaires, revues spécialisées, personnes ressources)
- Visites d'entreprises, de parcs et jardins

Assistant Pédagogique

Site de Niort

130 route de Coulonges

79000 Niort

Tel : 05 49 73 36 61

Mel : cfppa.niort@educagri.fr

www.terres-et-paysages.fr

Les +++

Organisation de la formation

Admission et adaptation :

L'habilitation (HSP) « 1er niveau de qualification » permet à des chercheurs d'emploi sans qualification d'acquérir au travers de parcours sécurisés (rémunération majorée, hébergement, restauration) une qualification professionnelle concrétisée par une validation (diplôme ou certification reconnue) répondant aux besoins de l'économie régionale.

Sans sélection à l'entrée, avec un accompagnement renforcé dans certaines situations, l'organisme habilité devra proposer **un parcours adapté** à chacun pouvant alterner des périodes d'activité et de formation. Votre inscription est définitive dès l'acceptation de votre dossier de financement.

Mise en place de dispositifs pour les personnes en situation de handicap (RQTH).

Planning de l'année :

Il s'agit d'une formation par alternance sur un an, fondée sur le principe du partenariat entreprise / centre de formation. La formation s'effectue en 24 semaines (800 heures) en centre de formation, et le reste du temps, hors congés, en entreprise (sur la base de 35 heures semaine).

Obtention du diplôme :

Diplôme de niveau 3. Le diplôme sera délivré après validation totale sous le contrôle d'un jury. En cas de validation partielle, le jury valide des Unités Capitalisables ou blocs de compétences. Les évaluations se déroulent entièrement en SPE. Les épreuves prennent la forme d'un entretien d'explicitation effectué à partir de situations professionnelles caractéristiques du métier préparé. La formation est accessible en VAE.



Coût de la formation : 12 000€

Conditions d'accueil et financements

Hébergement et restauration : (tarifs 2023)

L'établissement propose la possibilité d'un hébergement et d'un service de restauration, avec un tarif spécifique HSP

- Tarif repas : 1,50 € (valeur 8€)
- Hébergement: 3€ la nuité (valeur 40€)

Des aides sont mobilisables selon les statuts (repas, logement, permis, mobilité et aides aux équipements).



Financements :

Les coûts pédagogiques sont pris en charge par la région Nouvelle Aquitaine..

Chaque stagiaire bénéficiera d'une rémunération pour cette formation.

Insertion professionnelle :

Poursuite de la formation : Brevet Professionnel « Aménagements Paysagers » de niveau 4.

Entrée dans la vie active : métier d'agent d'entretien des espaces verts, agent ou ouvrier paysagiste qualifié, jardinier paysagiste, entrepreneur paysagiste, en entreprise privée, en collectivité publique ou en milieu associatif..